

Projet de réforme sur les retraites Le 7 mars, c'est votre grève !

Non-cadres et
cadres, siège
et Province

PÉNIBILITÉ ET RÉGIMES SPÉCIAUX, STOP À LA DÉSINTOX !

Depuis la mise en place du compte individuel de pénibilité, seules 11 000 salariées partent en départ anticipé chaque année alors que la pénibilité concerne 40 % des emplois. Pourquoi ? Parce qu'il manque 4 critères de pénibilité (charges lourdes...) et que les seuils d'exposition sont trop élevés. Les régimes spéciaux ont été mis en place pour

compenser la pénibilité et les contraintes de certains métiers. Plutôt que d'aligner les droits des salariées vers le bas en supprimant les régimes spéciaux, il faut au contraire que l'ensemble des salariées exposées à de la pénibilité puissent partir plus tôt !

LE GOUVERNEMENT REFUSE DE DÉBATTRE DES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Le gouvernement impose cette réforme violente et injuste pour résoudre un déficit qui s'élèverait à 12 milliards d'euros à horizon 2032... Pourtant, plusieurs leviers pourraient être actionnés pour financer la retraite à 60 ans et notamment :

- mobiliser les 157 milliards d'euros annuels d'aides publiques aux entreprises ;
- mettre à contributions les dividendes et les revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises

du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint !

- élargir l'assiette des cotisations et y intégrer les primes des fonctionnaires et l'intéressement et la participation ;
- mettre fin aux 28 % d'écart de salaire entre les femmes et les hommes, ce qui rapporterait 6 milliards par ans dans les caisses ;
- augmenter les cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

TROP C'EST TROP !

Il s'agit de la 8^e réforme pour faire baisser nos droits à retraites depuis 1993. Résultat : pour la première fois depuis 1945, la pauvreté augmente chez les retraités et, avec la réforme, cette situa-

tion se dégraderait considérablement d'ici à 2050. Dans le même temps, les dividendes explosent et les grandes entreprises payent toujours moins d'impôts et de cotisations sociales.

AUGMENTER LES SALAIRES, PAS L'ÂGE DE LA RETRAITE !

Augmenter les salaires, c'est davantage de cotisations sociales pour financer les retraites, c'est aussi se garantir de meilleurs droits à retraites. Pourtant, alors que l'inflation atteint des records, gouvernement et patronat refusent d'augmenter les salaires et consentent, au mieux, à des primes ponctuelles qui ne comptent pas pour le calcul

de la retraite. Pour garantir la juste rémunération de notre travail et de nos qualifications, la CGT exige :

- l'indexation des salaires sur les prix et le rétablissement de l'échelle mobile des salaires ;
- l'augmentation du Smic à 2 000 euros brut.

**L'ensemble des organisations appellent à se mobiliser
contre ce projet de réforme des retraites violent et injuste.
Tous dans la rue le 7 mars. La victoire est en marche.**